

# Appel à projets scientifique, artistique, ludique...

## *Les galets de Pérouges et Meximieux*

### 1. Contexte

La communauté de communes de la Plaine de l'Ain est un territoire intercommunal qui s'étend sur la plaine éponyme, mais aussi sur les bordures sud de la Dombes (La Côtière) et sur une partie sud-ouest du Massif du Bugey.



En plaine, le galet est extrêmement présent : en bordure de la rivière d'Ain, restée très naturelle et appréciée l'été pour la baignade et pour les loisirs d'eau, dans les sols et sous-sols, dans l'architecture : murs, maisons, pavages...



Pérouges, cité médiévale du XII<sup>ème</sup> siècle entièrement restaurée au début du XX<sup>ème</sup> siècle est le lieu touristique majeur de la communauté de communes. Il accueille environ 300.000 visiteurs par an. Le galet est omniprésent dans l'architecture de la cité.



*L'explication géologique de la forte présence des galets dans la Plaine de l'Ain est étroitement liée aux glaciations de Riss (- 325.000 à -130.000 ans) et de Würm (- 75.000 à - 10.000 ans). Au gré des fluctuations climatiques, ont alterné des périodes de progression des glaciers, suivies de périodes de régression du front glaciaire. Durant ces périodes de régression, la fusion de la glace libérait d'importantes quantités d'eau s'écoulant en chenaux changeants, et suivant un régime plus ou moins torrentiel. Ces écoulements vont raviner des reliefs morainiques, entraîner, déplacer, laver et réétaler des matériaux, ainsi transformés en alluvions fluvioglaciales. Ces matériaux, épais de 60 m à parfois plus de 100 m dans la plaine de l'Ain sont très hétérogènes : matrice argilo-calcaire, blocs, galets, graviers... La phase de retrait ultime du glacier, se retirant vers le pied des Alpes au Würmien, s'accompagne de l'épandage d'une importante nappe de cailloutis fluvioglaciale, étalée par les eaux de fusion : galets, graviers, sables. Le Rhône et l'Ain ont ensuite érodé partiellement ou totalement ces formations. Plusieurs études ont été réalisées sur l'origine de ces blocs et galets. Ceux que l'on retrouve entre Meximieux et Lagnieu pourraient venir du secteur la Lauzière et du Beaufortain (Savoie).*

## 2. Objet de l'appel à projets

L'appel à projets s'inscrit dans la volonté commune des mairies, de la communauté de communes, de l'office de tourisme, de développer l'animation de la cité médiévale de Pérouges, de diversifier l'offre touristique, de rendre les visiteurs davantage « acteurs » de la cité, de prolonger la durée des visites, d'offrir des aménagements utiles aussi aux habitants, de valoriser l'offre de services de Meximieux, ville située à proximité immédiate au pied de la cité ...

Plusieurs initiatives sont en cours autour de ce projet pluriannuel en faveur de Pérouges :

- La création à court terme d'un cheminement piéton entre la gare TER Meximieux-Pérouges et la cité médiévale, distante d'environ 2 km. Le sentier balisé pourra être ponctué d'installations de plein air sur le thème du **galet**
- Le projet de construction d'un nouvel office de tourisme aux portes de la cité médiévale
- Le projet, à moyen terme, de développer une offre numérique en faveur du patrimoine et du tourisme (numérisation des façades, appli et/ou jeux utilisant le décor...)
- Le projet, à moyen termes, d'un programme d'animations sur l'année, partiellement en « écho » des grands événements lyonnais : fête des lumières... et développant potentiellement le thème de la magie
- Le projet, à plus long terme, d'un écopôle sur l'emprise encore en exploitation d'une carrière de galets dans la plaine de Pérouges. Toutefois, en préfiguration se tient chaque année en septembre l'écophilofête avec un certain nombre d'ateliers.

Cet appel à projets a pour objet d'enrichir ces actions en ouvrant le champ des réalisations possibles à des idées et compétences extérieures. Et d'offrir ainsi aux habitants et aux visiteurs des découvertes ou expériences originales et de qualité, en renforçant l'attractivité de Pérouges et Meximieux.

### Types de projets attendus

Si **le galet est le fil conducteur** de l'appel à projets, le champ des possibles est extrêmement large :

- En termes de discipline exercée : art, land art, sciences, sciences de la terre, jeux... avec évidemment tous les croisements interdisciplinaires imaginables
- En termes de temporalité : installation éphémère ou pérenne, saisonnière ou annuelle...
- En termes de forme : projet matériel ou immatériel, animation, sculpture, scénario, illustrations ...
- Par sa localisation :
  - o en intérieur ou en extérieur,
  - o en bord du chemin cité précédemment, dans ou à proximité de la gravière (dans le cadre de l'écophilofête ou du futur écopôle), à l'intérieur du nouvel office de tourisme, dans d'autres sites de la communauté de communes, ...

Les installations physiques sont principalement prévues en extérieur, donc accessibles au public et autres usagers tous les jours et 24h sur 24, non surveillées. Elles doivent être conçues pour assurer la sécurité du public, supporter les conditions météorologiques et ne pas avoir d'impact sur l'environnement.

Les critères suivants seront fortement pris en considération pour sélectionner parmi les réponses à cet appel à projets :

- l'originalité
- l'interactivité
- les liens avec le patrimoine ou l'histoire locale
- la « lisibilité » pour tout public, y compris étrangers à la culture éloignée de la culture française (asiatiques par exemple)

### **Attentes spécifiques pour le chemin piétonnier Meximieux-Pérouges**

Si l'appel à projets est totalement ouvert aux créations et initiatives originales, comme définies précédemment, les réponses peuvent aussi s'inscrire dans certaines idées déjà émises, en particulier dans le cadre de la réflexion déjà lancée avec le cabinet « L'esprit du Lieu » pour la création du cheminement gare-cité médiévale.

Le chemin sera animé autour du fil conducteur du galet, les éléments suivants peuvent notamment faire l'objet de propositions :

- le balisage tout au long du chemin (en ville et en nature) y compris le totem de départ sur le parvis de la gare
- les lavoirs ou fontaines, voire l'étang
- un « carillon » en « écho » à celui du beffroi de Meximieux et de ses cloches
- des illustrations pédagogiques sur la géologie, la géomorphologie, les usages des galets
- les bancs et autre mobilier urbain
- des jeux de plein air avec des galets : pétanque, marelle, espace de créativité,...

En annexe, la carte du parcours et des précisions sur ces éléments d'interprétation.

### **3. Nature du soutien apporté aux lauréats**

Un budget sera alloué aux lauréats, couvrant également l'intégralité de leurs dépenses pour la réalisation de l'œuvre, les frais de déplacements, les cotisations sociales obligatoires, etc.

Une rencontre technique aura lieu avec chaque lauréat, notamment pour vérifier et valider le choix du site. À l'issue de cette rencontre, un contrat de partenariat sera proposé. Ce contrat reprendra les conditions définies dans ce présent appel à projet et la proposition faite par le porteur de projet, éventuellement amendée par

l'organisateur (la communauté de communes de la Plaine de l'Ain) en ce qui concerne les conditions de solidité, de sécurité vis-à-vis du public et de la protection de l'environnement.

Le porteur de projet sera autonome sur la construction de son projet en matière de main d'œuvre, outillage, déplacements et transports de matériaux. Une aide spécifique est envisageable si elle a été précisée dès le dossier de candidature.

Le porteur de projet doit pouvoir justifier d'une assurance en responsabilité civile. Pour des raisons de sécurité ou de vétusté, les installations peuvent être démontées à l'initiative de l'organisateur ou de la mairie du site d'accueil. Les porteurs de projets seront obligatoirement avertis et les modalités de démontage seront définies avec eux.

## **Communication**

L'organisateur s'engage à faire la promotion du projet (presse, documentation, site internet, vernissage...). Il pourra être demandé au porteur de projet de fournir un texte de présentation pour alimenter différents outils de communication.

## **4. Dossier de candidature**

Les candidats peuvent concourir de façon individuelle ou collective, en groupement. Dans le cas d'un groupement, l'un des membres devra être désigné pour être l'interlocuteur administratif et responsable du projet.

Le dossier de candidature comprendra les pièces suivantes :

### **A. Présentation du porteur de projet (individuel ou collectif)**

– Curriculum vitae relatant le parcours du (des) porteur(s) de projets et le cas échéant ses (leurs) références, sous forme de biographie ou d'un texte de présentation globale et/ou de photographies (précisant les lieux et dates)

- Coordonnées complètes : adresse / numéro(s) de téléphone / adresse électronique / le cas échéant site internet / numéro SIRET ou équivalent ...

- Attestation d'assurance responsabilité civile

### **B. Présentation du projet (à adapter selon le type de projet)**

- Explication de la démarche envisagée en adéquation avec l'appel à projet, scénario des animations éventuelles, modalités éventuelles de participation du public, potentialités d'évolution du projet sur la durée...

- Illustration(s) représentative(s) de la proposition en situation permettant de visualiser les proportions : esquisse, dessins, croquis, photomontages...

- fiche technique détaillée comprenant les dimensions, les matériaux utilisés, les principes de montage, fixation, ancrage et sécurisation, l'environnement et la mise en scène recherchée... Cette fiche technique devra également préciser les modalités (techniques, logistique) de réalisation du projet et si un lieu précis d'installation a déjà été envisagé.

- précisions sur le caractère original ou non du projet

- dates et durée de la période de préparation/conception/création : estimation du temps de travail ; nombre de jours nécessaires sur place...

- estimation de la durée totale du projet : caractère éphémère ou pérenne, entretien à prévoir...

- Toute autre information que le porteur de projet jugera pertinente pour l'appréciation des qualités techniques, esthétiques, pédagogiques... et la mise en situation de sa proposition.

### **C – Présentation du budget total sollicité pour le projet**

Le budget détaillera les différents types de dépenses et les éventuelles options ou variantes possibles.

### **D – Modalités de réponse**

Rédigé en français, le dossier sera adressé en version numérique uniquement, format PDF, un seul PDF par projet, 20 mégaoctets maximum («éventuellement via [wetransfer.com](http://wetransfer.com)) à : [contact@cc-plainedelain.fr](mailto:contact@cc-plainedelain.fr)

Renseignements complémentaires : Thierry COLIN, DGS de la communauté de communes [t.colin@cc-plainedelain.fr](mailto:t.colin@cc-plainedelain.fr) ou Virginie BUGUET, directrice de l'office de tourisme intercommunal [v.buguet@cc-plainedelain.fr](mailto:v.buguet@cc-plainedelain.fr)

Date limite d'envoi pour les premières sélections : 15 novembre 2018

Il peut y avoir plusieurs lauréats chaque année.

L'appel à projet a toutefois un caractère permanent. Le jury est ainsi appelé à se réunir au moins une fois chaque année pour faire un bilan des premières réalisations, accepter de nouveaux projets...

## **5. Sélection des candidats**

Les candidatures seront soumises à un jury composé a minima de la façon suivante : le président de la communauté de communes et/ou l'élu communautaire en charge du tourisme, les maires des communes concernées, le président et la directrice de l'office de tourisme. Il pourra être élargi à des représentants du CRT, du CDT et de la DRAC.

Ce jury appréciera la qualité, l'originalité, la faisabilité des projets présentés et leur adéquation avec le cahier des charges. Il assurera aussi la cohérence de l'ensemble du projet dans une durée longue.

Le jury pourra demander des informations complémentaires aux candidats. Les décisions du jury sont sans appel et seront communiquées personnellement aux candidats.